



Saint-Guinoux

LE COLIBRI - BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2022





Mairie pratique



2 rue de la Mairie 35430 SAINT-GUINOUX
 Tél. 02 99 58 80 49
mairie.st.guinoux@wanadoo.fr
www.saint-guinoux.fr

Ouverture :

Lundi : de 8 h 30 à 12 h 30
 de 14 h 00 à 17 h 30
 Mardi : de 14 h 00 à 17 h 30
 Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30
 Jeudi : de 14 h 00 à 17 h 30
 Vendredi : de 14 h 00 à 17 h 30

Sommaire

Mairie pratique	2
Mot du maire	3
Délibérations	4
Vie communale	5
Acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée	
Vidéo-protection	
Renouvellement du Pass Jeunes	
Travaux d'entretien	
Stade	
Elections présidentielles	
Nouveau ! Vente de produits de la mer	
Base canoë kayak et paddle	
Un nouvel agent : Lucie	
Bibliothèque	8
Événements - Arts	9
Concert la compagnie de jazz	
Journée vintage	
Focus	11
Le canal des Allemands	
Ecole	12
CP/CP-CE1 : ESCRIME	
CE1 : PROJET JARDIN	
CP/CP-CE1 : Rote des arts	
Préparation du spectacle des maternelles	
CE2 : Sortie à Rennes	
CE2 : La fresque du lion	
CM1 - CM2 : Voyage dans le temps	
CM1 - CM2 : Visite de la ville de Rennes	
Vie Associative	16
UNC	
USG section gym & foot	
Les volières de la côte d'éméraude	
APE	
Marchons à Saint-Guinoux	
Le Comité d'Animation	
Journée sport en famille	
2 ^{ème} édition du forum des associations	
Action sociale	19
La mutuelle santé communale :	
une couverture sociale accessible à tous	
Saint-Malo Agglomération	
Aide financière pour l'assainissement	

Bulletin réalisé par la mairie de Saint-Guinoux sous la direction de Pascal Simon.
 Composition : Diazo Communication



Le mot du Maire

Chères Guinoléennes, Chers Guinoléens,

Nous sommes à la veille d'une période estivale, propice aux plaisirs de moments conviviaux, en famille et entre amis.

La situation sanitaire mérite malgré tout une vigilance de chacun. Les périodes de Covid 19 que nous avons connues ne sont pas totalement derrière nous.

Savourons les évènements organisés sur notre commune, à l'exemple des spectacles qui nous ont été proposés par les enfants de l'école, où la passion, l'art, la culture et le bonheur de nous retrouver, ont animés ces belles journées.

A venir dans les prochains jours, la découverte du canal des allemands et cette soirée annuelle du feu d'artifice, qui je l'espère nous réunira nombreux autour d'un moment de convivialité organisé par les équipes municipales et le concours du comité d'animation.

Que ces moments soient source de plaisirs et de joies pour toutes et tous.

Le maire
Pascal Simon

DÉLIBÉRATIONS

Vous pouvez consulter les comptes rendus détaillés sur le site internet de la commune www.saint-guinoux.fr

DELIBERATION N° 2022.03

OBJET : RÉTROCESSION DES VOIRIES DU LOTISSEMENT « LES LANDES »

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2022

DELIBERATION N° 2022.04

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2022

DELIBERATION N° 2022.05

OBJET : FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE 2022

DELIBERATION N° 2022.06

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

DELIBERATION N° 2022.07

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

DELIBERATION N° 2022.08

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021

DELIBERATION N° 2022.09

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

DELIBERATION N° 2022.10

OBJET : SMA : MODIFICATION STATUTAIRE, CHANGEMENT DE DÉNOMINATION ET MISE À JOUR DES COMPÉTENCES

DELIBERATION N° 2022.11

OBJET : SMA : CONVENTION SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2022

DELIBERATION N° 2022.12

OBJET : CRÉATION D'UNE BASE CANOË-KAYAK : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

DELIBERATION N° 2022.13

OBJET : SMA : CONVENTION D'ADHÉSION AU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ

DELIBERATION N° 2022.14

OBJET : SMA : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU LOGICIEL DE FISCALITÉ OFEAWEB

DELIBERATION N° 2022.15

OBJET : SMA : AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA PART COMMUNALE DE TAXE FONCIÈRE BÂTIE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRE.



DELIBERATION N° 2022.16

OBJET : DEPARTEMENT : AVENANT N° 1 : CONVENTION D'OBJECTIFS COMMUNS D'ACCÈS À LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

DELIBERATION N° 2022.17

OBJET : DÉSHÉBAGE D'OUVRAGES DU FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE

DELIBERATION N° 2022.18

OBJET : CIMETIÈRE : TRAVAUX NOUVEL OSSUAIRE, MONUMENT BIENFAITEUR ET PLAQUE

DELIBERATION N° 2022.19

OBJET : MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2022

DELIBERATION N° 2022.20

OBJET : CONVENTION TRIENNALE POUR LA TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES SCOLAIRES

DELIBERATION N° 2022.21

OBJET : TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES 2022-2023

DELIBERATION N° 2022.22

OBJET : DÉTERMINATION DU COÛT MOYEN D'UN ÉLÈVE POUR L'ANNÉE 2021

DELIBERATION N° 2022.23

OBJET : CÉSSION DE PARCELLES COMMUNALES SITUÉES RUE DU COTTIN

DELIBERATION N° 2022.24

OBJET : BUDGET – DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE N° 1

DELIBERATION N° 2022.25

OBJET : RENOUVELLEMENT DU PASS-JEUNES POUR L'ANNÉE 2022

DELIBERATION N° 2022.26

OBJET : GESTION DE LA BASE CANOË-KAYAK – CONVENTION DE SERVICE PUBLIC

DELIBERATION N° 2022.27

OBJET : DÉTERMINATION DE LA RÈGLE DE PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE



ACQUISITION D'UNE NOUVELLE TONDEUSE AUTOPORTÉE

Tout au long l'année, nos agents municipaux des services techniques ont en charge l'entretien de la pelouse sur le domaine public communal. Une surface considérable qui nécessite des moyens modernes et adaptés.

La municipalité a donc fait l'acquisition d'une tondeuse autoportée, dotée d'une productivité supérieure aux autres machines. Elle permettra de tondre plus facilement et plus efficacement dans les espaces restreints et compacts, autour des obstacles comme les arbres et buissons.

La fonctionnalité et la performance de cette machine, permettra d'améliorer les conditions de travail des agents.

VIDEO-PROTECTION

Notre commune après deux ans de réflexion vient de s'équiper de la vidéo-protection.

La mise en place est bien sûr conforme à la loi (CNIL) et n'est accessible que par commission des forces de l'ordre lors d'une enquête.

Un registre en mairie et une empreinte numérique ont



été mis en place.

Aucun bien privé n'est visible sur la vidéo (floutage).

Le but de ce service n'est pas la surveillance mais bien la protection des biens et des personnes.

Le stockage des données est de 30 jours.

RENOUVELLEMENT DU PASS JEUNES

Mis en place depuis le 1er septembre 2016, le conseil municipal a décidé de reconduire ce dispositif pour la période du **1er janvier 2022 au 15 décembre 2022**, dans les conditions énumérées ci-dessous :

La commune participe à hauteur de **50 % du montant des dépenses engagées** par les familles (crédits d'impôts éventuels déduits) **dans la limite de 100 €** par enfant.

Les voyages scolaires et les frais de garderie sont exclus du dispositif. Les factures, à un **tarif préférentiel, de tous centres de loisirs ou SIVU jeunesse-animation-loisirs**, ne peuvent être prises en compte dans ce dispositif.

Les activités concernées par ce dispositif, sont celles liées :

- au sport,
- à la culture,
- aux arts,
- aux loisirs
- pour des séjours linguistiques

Si le budget de 12 000 € alloué sur l'exercice 2022 pour ce dispositif n'est pas consommé en totalité après instruction de l'ensemble des dossiers subventionnables, la somme restante sera redistribuée aux familles qui

ont déjà bénéficié d'une participation, au prorata de leurs dépenses et dans la limite du doublement de la participation initialement touchée. Ainsi, une famille qui a touché 100 € pour son enfant pourra percevoir jusqu'à 100 € supplémentaire, dans la limite des fonds disponibles.

La période **prise en compte concerne les factures acquittées entre le 1er janvier et le 15 décembre 2022 ou à la date effective d'adhésion de la commune au centre de loisirs.**

Les dossiers complets, devront être déposés en mairie, au plus tard, le 15 décembre 2022.

Dossier complet :

- factures émises à compter du 1er janvier 2022,
- un justificatif de domicile ;
- le livret de famille ou la carte d'identité de l'enfant concerné ;
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Les dossiers déposés après

le 15 décembre 2022, ne seront pas instruits.

TRAVAUX D'ENTRETIEN STADE

Terrain de foot

En 2021, une réfection et un désherbage avait été effectués pour un montant de 4 327 €.

Afin de maintenir le terrain en état, un contrat d'entretien, à raison de 3 passages par an, a été conclu avec une entreprise spécialisée pour un montant de 624 €/an.

La saison de foot étant terminée, un déflachage et un regarnissage du terrain ont été réalisés le 23 juin pour un montant de 1 200 €.

Afin de garantir les résultats de ces travaux, un arrêté interdisant l'utilisation du terrain d'honneur a été pris pour la période du 23 juin au 30 septembre 2022.

Tribunes

Les tribunes ont été réparées par les agents des services techniques, suite à de nombreuses dégradations volontaires. Malheureusement, celles-ci ont depuis, été de nouveau, endommagées.

Eclairage

Des projecteurs ont été installés devant les vestiaires à la demande du club de foot.



ELECTIONS PRESIDENTIELLES PARTICIPATION DES GUINOLÉENNES ET GUINOLÉENS AUX ELECTIONS

1^{ER} TOUR – 10 AVRIL 2022

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	898		
Abstentions	220	24.50	
Votants	678	75.50	
Blancs	8	0.89	1.18
Nuls	5	0.56	0.74
Exprimés	665	74.05	98.08

2^{EME} TOUR – 24 AVRIL 2022

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	900		
Abstentions	212	23.56	
Votants	688	76.44	
Blancs	43	4.78	6.25
Nuls	10	1.11	1.45
Exprimés	635	70.56	92.30

ELECTIONS LEGISLATIVES

1^{ER} TOUR – 12 JUIN 2022

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	903		
Abstentions	475	52.60	
Votants	428	47.40	
Blancs	5	0.55	1.16
Nuls	1	0.11	0.23
Exprimés	422	46.73	98.59

2^{eme} TOUR – 19 JUIN 2022

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	904		
Abstentions	517	57.19	
Votants	387	42.81	
Blancs	38	4.20	9.82
Nuls	11	1.22	2.84
Exprimés	338	37.39	87.34

i

NOUVEAU ! VENTE DE PRODUITS DE LA MER

Maxime Trouvé, installe sont étal de poissons et crustacés pêchés le matin même, tous les vendredis de 15 H 30 à 19 H 00, devant la superette « Le Vival », rue de la Mairie.

Vous pouvez le contacter au : 06 72 84 40 46

BASE CANOË KAYAK ET PADDLE

Ce projet a été pensé il y a une vingtaine d'années par des élus locaux du Marais Blanc, ancien maire de Saint-Benoît des Ondes.

Avec la volonté commune des deux municipalités : Saint-Benoît des Ondes et Saint-Guinoux, il a été décidé de mettre en valeur le « Canal des allemands », méconnu et inexploité, en créant une liaison douce entre les communes du rétro-littoral et la baie, afin de développer :

- une activité nautique de loisirs au cœur du territoire de Saint-Malo Agglomération pour petits et grands
- l'attrait du territoire rural de l'arrière-pays de Saint-Malo et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Un chalet d'accueil est installé sur la commune de Saint-Benoît et Saint-Guinoux.

Un parcours d'environ 5.3 km qui permettra de pagayer en toute sécurité, avec des consignes d'utilisation à respecter grâce à notre exploitant « Les Chars de la Baie ».

Cette structure éducative sera utilisée pour la première fois par l'école, à l'occasion de la classe ouverte du 11 au 22 juillet, grâce à l'éducation nationale et particulièrement l'inspectrice d'académie du pays de Saint-Malo et la directrice de l'école publique des Cèdres.

Prochainement, un système sera mis en place pour la location et la réservation de canoë-kayak et paddle.

Nous espérons une montée en puissance de l'offre de l'association « Les Chars de la Baie » pour le plaisir de tous.



Chalet d'accueil à Saint-Guinoux



Chalet d'accueil à Saint-Benoît

UN NOUVEL AGENT : LUCIE

Lucie Trouillard, jeune femme de 36 ans, a intégré l'équipe communale le 10 mars dernier, pour remplacer Oanez Jacquet, actuellement en disponibilité.

Du fait de ses multiples compétences, Lucie a été recrutée en CDD pour occuper les fonctions d'agent d'accueil à la mairie, de responsable référente à la bibliothèque, et dès le mois de septembre, Lucie rejoindra les services périscolaires.

Pour mieux la connaître, quelques questions lui ont été posées...

Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai travaillé plusieurs années à la sous-préfecture de Saint-Malo, où j'occupais un poste de secrétaire auprès du sous-préfet, puis secrétaire de direction dans une entreprise dinardaise.

J'ai cependant toujours été passionnée par le monde de la petite enfance, ce qui m'a amené à me réorienter. J'ai donc été employée comme gouvernante pendant 7 ans auprès de plusieurs familles. Puis, en 2019, j'ai suivi une formation d'un



an, en vue de préparer le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, que j'ai obtenu en juillet 2020, tout en poursuivant mon métier de gouvernante.

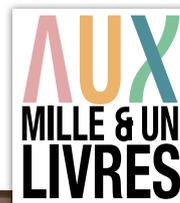
Qu'est ce qui te plaît dans tes fonctions aujourd'hui ?

Le poste que j'occupe à la mairie est très enrichissant du fait de la diversité des tâches à accomplir : accueil, état-civil, facturation service périscolaire, gestion de la location des salles, etc... Je suis toujours curieuse d'apprendre de nouvelles choses, et j'apprécie le contact avec le public.

Ma fonction de responsable référente à la bibliothèque me passionne et c'est un véritable challenge, après deux années de covid, de faire revivre cet endroit culturel, en le redynamisant pour qu'il devienne un lieu de rencontres et d'échanges conviviaux. Je suis en constante réflexion pour proposer de nouvelles choses, tant dans le domaine de la lecture que de l'animation.

La petite enfance reste toutefois mon cœur de métier, et je me réjouis de rejoindre l'équipe des services périscolaires dès le mois de septembre, ce qui me permettra de mettre à profit mes compétences auprès de l'équipe et des enfants.

LA BIBLIOTHÈQUE, AUX MILLE ET UN LIVRES



Plusieurs événements ont eu lieu à la bibliothèque « Aux mille et un livres » depuis le début de l'année :

Exposition H2o

Une exposition sur le thème de l'eau organisée par le syndicat des Eaux de Beaufort a été exposée du 19 au 23 avril. Une belle exposition itinérante de la cité des sciences de Rennes.

Concours de dessins de Pâques

Une dizaine d'enfants a participé au concours. Chacun, s'est vu remettre un livre sur le thème de Pâques et un ballotin de chocolat. Pour la remise des prix, parents, enfants et bénévoles étaient présents afin de partager un moment convivial.

Lecture – dédicace en présence de Marie Robin

Un moment de partage, d'échanges entre l'auteure et le public.



Lecture – dédicace en présence de Marie Robin

NOUVEAUTÉS

A l'approche de l'été venez découvrir nos nouveautés, avec un large choix de livres et d'albums pour petits et grands et rejoignez-nous sur notre nouveau compte Facebook : **Bibliothèque Saint Guinoux**

Nous vous préparons de nouvelles animations pour la rentrée !

APPEL À BÉNÉVOLES :

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de la bibliothèque, vous pouvez poser votre candidature et/ou avoir de plus amples renseignements à l'accueil de la mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi,

par téléphone au 02 99 58 80 49, ou par mail à : aux1001livres@orange.fr

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi	10h30 – 12h00 / 15h30 – 18h00
Samedi	10h30 – 12h00

Rappel des tarifs :

Habitants de Saint-Guinoux	
• Famille : 12 €	• Personne seule (à partir de 12 ans) : 8 €
Habitants des autres communes	
• Famille : 15 €	• Personne seule (à partir de 12 ans) : 10 €
Enfants	
• Enfant de Saint-Guinoux (- de 12 ans) : Gratuit	• Enfants hors commune, dont Lillemer (- de 12 ans) : 5 €



Concours de dessins de Pâques



Exposition H2o

Bibliothèque « Aux 1001 livres » 14, rue de la Mairie - 35430 - Saint-Guinoux
 ☎ 02 99 46 34 07 @aux1001livres@orange.fr Facebook Bibliothèque Saint Guinoux



CONCERT LA COMPAGNIE DE JAZZ

Le samedi 12 mars 2022, un concert produit par la Cie des Jazz, association de Saint Malo, a été offert par la municipalité.

Les 6 chanteuses, le chanteur et les 4 musiciens (guitare, basse, clavier et saxophone) ont ravi la centaine de personnes présentes.

Leur vaste répertoire, de « My baby dont' care » en passant par « C'est si bon » et « You're gonna make me lonesome when you go », a été apprécié par tous et quelques uns n'ont pas résisté et se sont mis à danser (dont M le Maire !).

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de la compagnie pour la qualité de leur prestation.

La recette du bar, tenu par les conseillers municipaux, a été entièrement reversée au CCAS de Saint-Guinoux.

Nous avons le projet de recommencer l'année prochaine. Soyez attentifs aux affiches qui seront distribuées si vous ne voulez pas rater une autre soirée exceptionnelle !



JOURNÉE VINTAGE

Le dimanche 29 mai, l'association La Pirate Family a organisé une journée « vintage ».

Le temps était de la partie et la sono a été installée sur le terrain de camping où se trouvait une trentaine de véhicules anciens, de la 2 chevaux à la Porsche !

Toute l'après-midi nous avons pu écouter 3 concerts magnifiques : Jazz manouche, musette et rockabilly et là encore quelques personnes ont dansé !

Olivier de la supérette Vival a fait des heureux avec son cochon grillé et sa ratatouille, mais également bien des mécontents quand tout a été vendu !

L'association misait sur des réservations, mais la plupart des 180 personnes présentes ont acheté leur billet sur place. De ce fait, il était difficile de prévoir !

C'était une première et c'est en faisant qu'on apprend !



LE CANAL DES ALLEMANDS

Dès 1942, lors de la Seconde Guerre mondiale, et afin d'isoler la forteresse de St Malo l'organisation Todt*, en charge d'une partie du Mur de l'Atlantique, fait creuser par des prisonniers et la STO* un canal antichars reliant St-Guinoux à la mer (St Benoit des Ondes).

Ce canal avait une autre vertu, celle d'inonder les marais de Dol pour éviter tout risque de débarquement, de parachutages, d'atterrissages de planeurs alliés dans la baie du Mt-St-Michel.

Le 11 Avril 1944 le Generalfeldmarschall* Erwin Rommel se rend sur place afin de se rendre compte du bon fonctionnement de l'ouvrage partie intégrante du mur de l'Atlantique. Les marais de Dol deviennent un lac grâce aux marées.

Des machines à vapeur a godets (marque Menck) ainsi que des wagonnets sur rails ont été utilisés pour creuser et déblayer la terre le long du canal. Deux maisons ont été détruites sur St Benoit des ondes et de nombreux agriculteurs ont été spoliés de leurs terres pour cet ouvrage qui lors de la libération n'a pas été détruit comme l'occupant l'avait prévu. Ce sont les digues & marais qui ont terminé l'ouvrage à la fin de la guerre pour d'autres raisons.

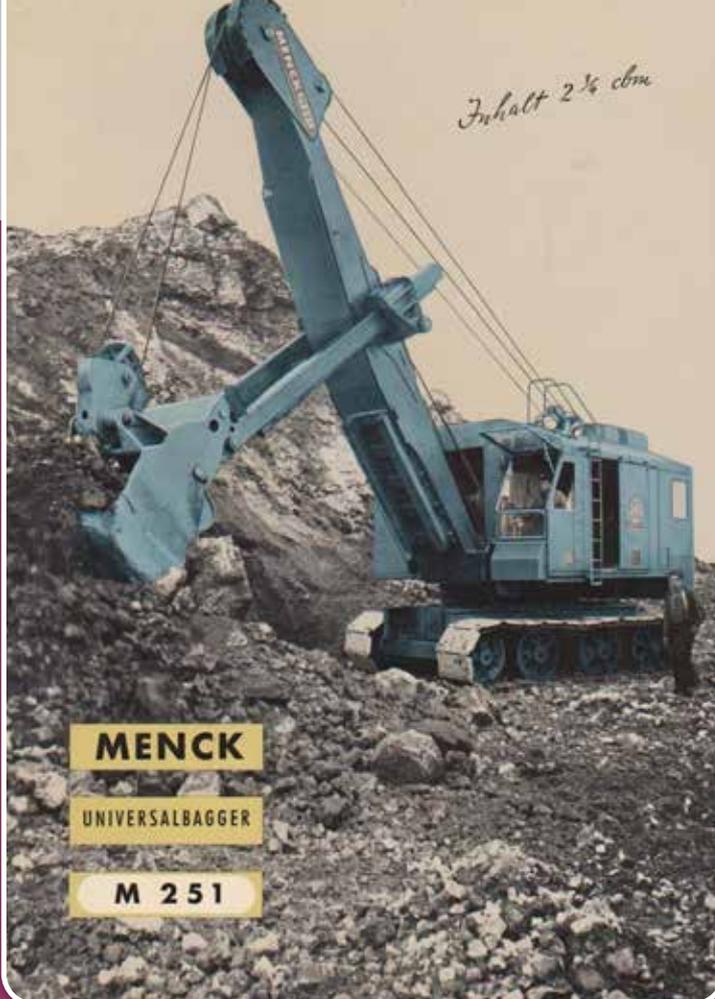
Ainsi de nos jours, le canal est une réserve d'eau douce, gérée par les Dignes & Marais, servant à alimenter les exploitations mytilicoles et ostréicoles de la baie ainsi que les agriculteurs. C'est un extraordinaire environnement que nous pourrions bientôt découvrir en paddle et canoë kayak et apprécier la richesse de la biodiversité. Ce projet « Les pagaies du marais », permettra à tous de s'approprier les lieux tout en préservant la nature et son environnement. « Découvrir c'est apprendre à protéger ».

Un excellent livre retrace cette histoire : Les fleurs de la liberté de Patrick Amiot.

***Generalfeldmarschall** est un grade militaire d'officier général supérieur dans les armées allemande, autrichienne, et russe impériale.

***Todt** : L'Organisation Todt était un groupe de génie civil et militaire du Troisième Reich. Elle portait le nom de celui qui a été son fondateur et son dirigeant jusqu'en 1942, Fritz Todt

***STO** : Service du travail obligatoire durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie



CLASSE DE CP/CP-CE1 : ESCRIME

Grâce au financement de l'Association des parents d'élèves, nous avons pu pratiquer des séances d'escrime avec Eric, notre maître d'arme.

« Nous avons appris le vocabulaire de l'escrime : le fleuret, la mouche, le salut, la touche, la touche double... »

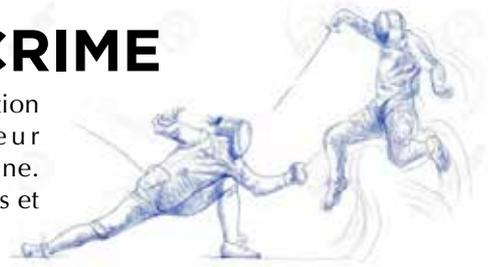
« Nous avons manié le fleuret, appris à combattre et à respecter notre adversaire mais aussi à arbitrer. »

Porteuse de valeurs fondamentales,

l'escrime est un moyen d'éducation exceptionnel, un facteur d'épanouissement de la personne. La lutte contre les discriminations et la parité y sont promues.

Des valeurs morales personnelles, comme la loyauté, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie et des valeurs citoyennes comme le respect, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe, le plaisir, font de l'escrime une véritable école de vie.

Les classes de CP et de CP-CE1



CLASSE DE CE1 : PROJET JARDIN

En parallèle du projet artistique et culturel de cycle 2 dans le Parc, les élèves de CE1 ont commencé le projet jardin.

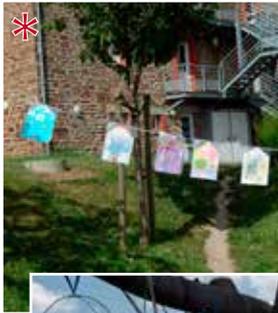
Ils ont semé des graines dans les carrés potagers du parc. Une manière d'apprendre et comprendre concrètement le vivant à travers les besoins du végétal.

Une manière de travailler les compétences naturalistes et de devenir des citoyens à la main verte et aussi et surtout d'apprendre à coopérer et faire ensemble

Et comme le dirait Vianey dans la chanson que les enfants ont apprise, *« on a semé des graines, et on verra si ça a poussé »*. En tout cas on aura essayé !



FESTIVAL SUR LA ROUTE DES ARTS



Cette année, nous avons travaillé sur le thème de la chanson française et francophone, en lien avec un projet plastique sur le thème de la maison.

Les 11 et 12 juin s'est déroulé notre 1^{ère} édition du Festival « Sur la route des arts ». L'inauguration a eu lieu le samedi 11 juin à 11 h 30 : nous avons chanté devant nos parents puis chacun a pu déambuler dans le parc pour partir à la recherche des différentes œuvres d'art que nous avons réalisées tout au long de l'année. *

Un premier grand projet de ce week-end artistique a été de reconstituer le tableau « La chambre à Arles » de Van Gogh en volume et en taille réelle afin de la poser sur le bunker de Saint-Guinoux.*

Ensuite, les élèves ont réalisé 9 toiles sur le thème de la maison et de la ville à la manière de différents peintres : Karla Gérard, Hundertwasser, Hopper ou encore Paul

Klee. Ils leur ont donné des titres tels que « Tu m'étoiles mes rêves », « Les maisons d'écriture », « Le potager de bonbons »...* Ces œuvres ont été dupliquées par la mairie et postées sur de grands poteaux afin de colorer le parc et mettre en valeur le travail des élèves.

Enfin, le parc était décoré de mille petites œuvres fixées dans la terre : galets-maisons, lattes peintes et pancartes humoristes dans le potager.* Les œuvres étaient également présentes dans les airs : attrapes-rêves et maisons volantes réalisées par les Grandes Sections dans le cadre de la liaison GS-CP* et arbre à poèmes munis de QR codes permettant d'accéder aux poésies imaginées puis lues par les élèves eux-mêmes !

Nous avons été très fiers de présenter tout notre travail lors de ce week-end très spécial.

Les élèves de CP et CE1.

PREPARATION DU SPECTACLE DES MATERNELLES

Le mardi 28 Juin les maternelles dévoileront à leurs parents leur spectacle « la forêt enchantée ». Cette année en partenariat avec le conservatoire, ils présenteront un répertoire de chants et quelques danses dans la thématique du folklore bretons. Un travail d'écoute de diverses prestations musicales ou de chanteurs a été travaillé en amont : bagads, festival inter celtique, Fest Noz, Tri Yann. Outre cette écoute musicale, les élèves ont pu écouter des récits féériques et des légendes bretonnes où ils ont pu découvrir elfes, korrigans, lutins et fées de quoi nourrir

pleinement leur imaginaire. De leurs petites mains, un décor a vu le jour. Pinceaux, rouleaux sont de sortie pour laisser place à des étendues de couleurs. En attendant que les petites fées arrivent pour faire vivre ce moment, ils continuent encore leur joli décor.

Une exposition des œuvres des élèves réalisées tout au long de l'année sera présente sur les murs du bâtiment maternelle.

Une sortie scolaire aura lieu le 21 Juin sur la thématique « Mare et ruisseau » à Quévert animée par la Maison de la Rance et financée par l'APE de Saint-Guinoux.



CLASSE DE CE2

SORTIE A RENNES

Le jeudi 5 mai 2022, nous avons été à Rennes.

Dès le début de la journée, nous avons commencé à chercher les radis que l'artiste Ar Furlukin accroche sur les bâtiments de la ville. Au total, nous en avons trouvé 17 (mais il y en a bien plus !). Le matin, nous avons regardé différentes fresques de street art (à l'ancien Cinéville, dans la rue du Colombier, derrière le TNB...). Nous avons déjeuné, de délicieux sandwiches au Parc du Thabor. L'après-midi, nous avons rencontré Elvi. C'est un slameur, qui nous a raconté l'histoire de Rennes à travers des slams et de nombreuses anecdotes.

Nous avons beaucoup marché, mais nous avons passé une très bonne journée.



LA FRESQUE DU LION

Après avoir étudié des œuvres de street art, nous avons eu l'idée de faire une fresque sur le mur des toilettes, sous le préau, pour apporter de la couleur et de la joie dans l'école.

Nous avons demandé l'autorisation à M. le Maire et Mme la Directrice.

Nous avons fait plusieurs brouillons et la classe s'est mis d'accord pour réaliser le lion d'Alix.

Nous avons vidéoprojeté le brouillon sur le mur pour tracer les contours. Ensuite, nous avons mis du scotch de masquage pour ne pas dépasser lorsque nous étions en train de peindre. Nous avons signé notre fresque en faisant l'empreinte de nos mains avec de la peinture.

C'était de bons moments et nous sommes contents de notre travail.



CLASSE DE CM1-CM2

VOYAGE DANS LE TEMPS

Tout au long de l'année, les deux classes de CM1-CM2 ont travaillé autour d'un projet « *voyage dans le temps* », mêlant arts plastiques, théâtre, chant, danse mené en collaboration avec un dumiste du conservatoire de Saint-Malo : Marc Botrel. Ce projet s'est clôturé par une représentation dans la salle polyvalente de Saint-Guinoux en mai.



VISITE DE LA VILLE DE RENNES

En mai, nous sommes aussi allés visiter la ville de Rennes où nous avons participé à un atelier scientifique aux « *Champs Libres* ». L'après-midi nous sommes partis à la découverte du Thabor.

Au cours de cette dernière période, nous avons aussi participé à un projet « *balle aux pieds* ».

Pour finir, les CM2 participeront à une journée au collège le 20 juin où ils pourront découvrir la vie au collège, manger au self et faire des rencontres sportives l'après-midi avec des élèves des écoles environnantes et des collégiens.



UNC SOLDATS DE FRANCE UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI

Les membres de l'Union Nationale des Combattants, ainsi que le Président d'honneur Maurice Lamy, ont rejoint les élus municipaux à la mairie pour se rendre au monument aux morts, avec les drapeaux.

Deux gerbes ont été déposées, l'une offerte par la municipalité et la seconde par l'UNC.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes civiles et militaires qui ont trouvé la mort pendant cette période dévastatrice causée par les nazis.

Les discours prononcés par Monsieur Pascal Simon, Maire et Monsieur Auguste Bachelot, Président, ont rappelé le devoir de mémoire et souligné le respect qui est dû aux militaires tués au combat.

La cérémonie pour le souvenir des déportés n'ayant pas eu lieu, il a été observé une seconde minute de silence

à la demande de Monsieur le Maire suivi du chant de la « Marseillaise », hymne nationale de la France.

Le verre de l'amitié offert par le Conseil Municipal a rassemblé les participants à la Mairie.

Les membres de l'UNC se sont ensuite retrouvés au café de la Place pour partager un repas, servi dans une ambiance chaleureuse.

Le Président,
Auguste BACHELOT



GYM à Saint Guinoux

Notre assemblée générale s'est déroulée au mois d'avril.

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Marie Christine Tassot

Secrétaire : Daniel Robert

Trésorière : Elisabeth Gingast

Deux cours sont au programme dans notre association :
un cours de gym dynamique le lundi de 18h30 à 19h30
un cours de gym douce le jeudi de 9h15 à 10h15.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente de St-Guinoux et

sont animés par notre professeur Sophie.

Pas de compétition, chacun va à son rythme dans une ambiance sympathique. Hommes, femmes, enfants (à partir de 10 ans) sont les bienvenus.

La cotisation annuelle est de 45 € et inclut les deux séances.

Les cours reprendront le lundi 12 septembre et le jeudi 15 septembre 2022.

Nous vous y attendons nombreux !!

Pour tous renseignements : **07 62 65 21 40.**

SECTION FOOT

Voilà la saison est terminée.

Malgré les aléas que le club a rencontrés, les équipes masculines ont réussi à finir leurs championnats respectifs.

Ainsi nous retrouverons une équipe en D3 et l'autre en D4.

Quant aux petits guépards tout s'est bien passé pour eux, et ils ont fini la saison en beauté comme l'année dernière, en participant à la Corsairkids.

Mention spéciale à l'équipe féminine qui a terminé première de son championnat et après un très beau parcours, elle a remporté la 1ère place en coupe départementale, contre l'équipe de la JASS le dimanche 12 juin.

Nous tenons également à féliciter nos arbitres pour leur investissement et leur parcours exemplaire.

Enfin, si vous avez envie de rejoindre un club sympa en tant que bénévoles et surtout coach vous serez les bienvenus !

Sophie Ricaud
Secrétaire Adjointe



i

Contacts :

Ecole de foot (jeunes) : Jérôme – 06.01.26.72.32

Anthony – 06.64.87.16.46

Féminines : Soizic – 06.88.06.88.97

Seniors : Vincent – 06.64.28.57.48

Vétérans : Laurent – 06.70.70.65.46

Sponsoring : Nicolas – 06.65.44.53.12

LES VOLIÈRES DE LA CÔTE D'EMERAUDE

Comme la plupart des associations, « Les volières de la Côte d'Emeraude » ont repris leurs activités.

Après une exposition au marché aux fleurs de Saint-Père Marc en poulet et une autre dans le cadre de Nature en Fête à Dinard, c'est à Saint-Guinoux que vous pourrez nous retrouver le 2 octobre pour la « bourse aux oiseaux » et en partenariat avec la municipalité, le 23 octobre pour un « championnat départemental » qui réunira les éleveurs d'oiseaux exotiques d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor.

Si vous souhaitez prendre contact avec notre association : Patrick Gaudin - 06 89 78 25 11

MARCHONS À SAINT GUINOUX

L'Assemblée Générale a eu lieu avec trois mois de retard pour avoir une plus grande sécurité face à la pandémie.

Nous allons reprendre nos manifestations :

- Un pique-nique le 5 juillet,
- La fête de la Randonnée le 28 août,
- Un voyage au village de Poul Fetan (Morbihan),
- Le repas « tête de Veau » le 19 novembre.

Rappelons que nous nous sommes retrouvés à Dol de Bretagne pour un repas toujours aussi convivial à l'Hôtel de Bretagne.

Nous avons toujours de nouveaux adhérents qui semblent apprécier notre groupe, que ce soit de St Guinoux ou des communes limitrophes.

APE Une fête attendue, et réussie !!

Pour marquer la fin de l'année scolaire et le début des grandes vacances, l'Association des Parents d'élèves (APE) a organisé une fête le 2 juillet avec les enfants de l'école et leur famille.

Le soleil était de la partie au cours de cette après-midi champêtre et nos petites têtes blondes ont pu profiter de

Le Bureau du Conseil d'Administration s'est réuni le 31 mai et a procédé aux nominations suivantes :

- **Président** : Pierre ROUCHERAY
- **Vice-Président** : Jean-Luc Beuzit
- **Secrétaire** : Viviane Beuzit
- **Secrétaire adjointe** : Chantal LEMAN
- **Trésorière** : Nicole MENARD

Nous préparerons la Fête de la Randonnée lors de notre pique-nique annuel du 5 juillet où les adhérents recevront leur blouson.

Le Président,
Pierre ROUCHERAY

nombreux jeux, chamboule tout, château gonflable, et découverte d'un parcours adapté en Poney.

La soirée n'en a pas été moins conviviale autour d'un couscous, réunissant plus de 80 convives, qui ont profité d'une partie de la nuit pour se retrouver en musique.

Bravo à tous les bénévoles pour ce bel exemple du « bien vivre ensemble » pour petits et grands !



LE COMITÉ D'ANIMATION

Après le succès du vide grenier 2019, notre association est restée en sommeil deux années consécutives, suite à la COVID 2019.

Cette année nous avons pu progressivement reprendre nos vies d'avant, et ainsi nous projeter sur le vide grenier du 1er mai dernier. Quelques semaines de préparation pour qu'enfin cet évènement tant attendu se réalise.

En ce dimanche, le soleil brillait et le temps agréable laissait présager une très belle journée et ce fut le cas, également grâce à la présence des nombreux exposants et des visiteurs.

Nous tenions à remercier la municipalité pour leur soutien et leur aide administrative, ainsi que la présence et l'efficacité des agents des services techniques, tout au long de cette journée.

Nous remercions tous les bénévoles d'avoir donné de leur temps pour l'organisation de cette braderie, sans qui le succès n'aurait pu avoir lieu et connaître un tel succès.

Merci à tous les membres du comité d'animation pour leur soutien, leur avis et leur bienveillance.

Pour celles et ceux qui souhaiterait rejoindre le comité en tant que bénévole, vous pouvez nous joindre à l'adresse mail : animation.saint.guinoux@gmail.com

A très bientôt, et encore merci à toutes et à tous.

Philippe Allard,
Président



DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022
JOURNÉE SPORT EN FAMILLE
 dès 12h00 *Stade de Saint-Guinoux*

AU PROGRAMME

Activités proposées :

- vélo avec divers parcours
- randonnée découverte du patrimoine
- course à pieds
- marche à pieds

Dès 12h00 : Pot de l'amitié offert aux participants. Venez avec votre pique-nique, un barbecue sera à votre disposition !

Dès 14h00 : Activités pour tous ! Pétanque, palet, jeux en bois, jeux pour les enfants sur place & jeux « intervalles » intergénérationnel par équipe de 6 à 8 personnes.

INSCRIPTIONS GRATUITES (EN LIGNE, PAR TÉLÉPHONE OU PAR SMS)
 sur le site www.osmr35.fr ou contactez Alain 06 78 51 75 03
 ou Christian 06 07 64 49 31.

Suivez-nous ! Office des Sports Mesnil et Rance

PARTENAIRES :

Afin de permettre aux associations communales de présenter leurs activités auprès du public, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 9 septembre à partir de 17 H 30 pour la seconde édition du forum des associations, qui se tiendra à la maison des associations, rue du Stade, Pour tous renseignements : **07 62 65 21 40.**

2^{ème} EDITION

RENCONTRE AVEC LES Associations

Vendredi 9 septembre 2022

À PARTIR DE 17H30

SALLE DES ASSOCIATIONS

LA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE : UNE COUVERTURE SOCIALE ACCESSIBLE A TOUS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Guinoux a signé une convention avec AXA Assurance, lui permettant de proposer aux Guinoléens une Complémentaire Santé à des conditions tarifaires promotionnelles.

La mutuelle de proximité est un concept qui se développe sur tout le territoire.

De nombreuses communes du département ont déjà fait le choix de présenter la solution proposée par cette mutualisation, solution qui permet aux souscripteurs de bénéficier d'une réduction de 25 %.

- L'objectif est de faire des économies tout en gardant des garanties de qualité.
- L'objectif est également de vous informer sur vos droits et la réforme 100% santé.

Considérant le contexte économique actuel, il est très intéressant pour les habitants qui payent parfois très cher

pour leur complémentaire santé surtout au moment du passage à la retraite.



La mutuelle de proximité s'adresse en particulier aux retraités, artisans et commerçants, professions libérales, exploitants agricoles ainsi qu'aux agents territoriaux, sans condition d'âge et sans questionnaire de santé.

Vous êtes couverts au meilleur prix, en ne payant que les garanties et les services dont vous avez besoin. Vous bénéficiez d'un tarif très avantageux (tarif négocié pour les habitants de la commune)

Charlotte Aubry, agent de proximité AXA, rencontre individuellement chaque personne pour étudier les besoins en matière de complémentaire santé au meilleur tarif, et assure le suivi des contrats.

Pour plus d'informations contactez :
Mme Charlotte Aubry au 06 74 96 95 58

Aides financières pour la mise en
conformité d'installations d'assainissement collectif

Saint-Malo Agglomération assure le service public d'assainissement collectif. Dans ce cadre, nous sommes amenés à faire vérifier périodiquement la conformité de vos installations. Conscients du coût de mise en conformité, nous avons signé une convention avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne permettant de subventionner vos travaux de mise aux normes sur l'ensemble de notre territoire.

Conformément aux dispositions de l'article L213-9-2 du code de l'environnement, l'Agence de l'Eau apporte des aides financières pour la réalisation de travaux d'intérêt commun qui contribuent à **la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, des milieux aquatiques, du milieu marin ou de la biodiversité.**

En effet, un système non conforme entraîne une dégradation de la qualité du milieu récepteur et peut générer des pollutions néfastes notamment pour la baignade ou la pêche à pied.

Sont éligibles à une aide de l'Agence de l'Eau les situations suivantes :

- La mise en conformité des raccordements aux réseaux d'assainissement publics ;
- La réhabilitation structurante de la partie privée des branchements au réseau d'assainissement public des eaux usées ;
- Le dé-raccordement des eaux pluviales du réseau d'assainissement public en vue de réduire les surcharges hydrauliques de ce dernier et donc potentiellement les rejets de pollution dans le milieu naturel

Le montant de subvention attribuée par l'Agence de l'Eau est calculé par application d'un taux maximal d'aide de 50% à la dépense retenue. La dépense retenue correspond aux dépenses de travaux additionnées à celle de l'étude d'avant-projet lorsqu'elle est financée par le bénéficiaire final.

La dépense retenue pour la mise en conformité des raccordements est plafonnée à 8500 € comprenant le dé-raccordement des eaux pluviales.

Pour pouvoir en bénéficier, la démarche est la suivante :

- 1 Vérifiez la conformité de votre assainissement collectif,
- 2 S'il est non conforme, contactez Saint-Malo Agglomération, en vue de monter un dossier de subvention.

Saint-Malo Agglomération

☎ 02 99 21 92 01

✉ eau.assainissement@stmalo-agglomeration.fr



Saint-Malo Agglomération
Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC)
6 rue de la Ville Jégu - BP 11
35 260 CANCALE
02 99 21 92 01 - www.stmalo-agglomeration.fr

IMPORTANT

Ne pas de signer de devis ou d'engager des travaux avant d'avoir complété le dossier de demande de subvention.



Saint-Guinoux

FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 16

JUILLET 2022

**Buvette tenue par le comité d'animation
à partir de 21h30 heures**

**Tir du feu
vers 23 heures
Terrains des sports, rue du Stade**

Entrée libre - Port du masque recommandé